



**« Le Projet de Loi de réforme de la Fonction Publique
ou
l'extermination programmée du Statut Général des Fonctionnaires !!! »**

Déshumanisation, précarité, insécurité, arbitraire... Voici quelques unes des conséquences qui transparaissent à la lecture de ce projet de réforme , notamment concernant certaines mesures phares :

- ***La fusion des CHSCT et des CT.***

L'objectif est désormais clairement énoncé. Les droits des personnels et la protection de leur santé ne sont plus une priorité.

Il n'échappe à personne que les conditions de travail se dégradent chaque jour un peu plus dans chaque service public sur tout le territoire (épuiement professionnel, suicides...). Les agents que nous sommes sont avertis, que par cette disposition, le gouvernement nous assure une mise en danger supplémentaire de nos conditions de travail !!!

- ***Des compétences réduites à peau de chagrin pour les Commissions Administratives Paritaires, cantonnées au champ disciplinaire uniquement !!!***

Il est utile d'y regarder de plus près, car ce projet de Loi remet au goût du jour le pouvoir discrétionnaire et l'arbitraire... Quelle ironie pour les tenants du Nouveau Monde !!!!!

Les Seigneuries sont de retour :

Un supérieur hiérarchique qui revêt les attributs du Seigneur qui en son royaume aura « **Droit de mobilité et Droit de rémunération au mérite** » sur ses agents, ses serfs.

Nous ne doutons pas que les petits arrangements entre amis, les risques de corruption, le clientélisme... les corollaires inéluctables à de tels pouvoirs, feront eux aussi un retour fracassant dans les services.

- ***La CGT SPIP 86 s'autorise ici un petit rappel historique...***

En 1946, la Loi institue le Statut Général des fonctionnaires. L'objectif premier était de mettre les agents à l'abri des pressions politiques et financières et de leur assurer un exercice de leurs missions le plus serein possible.

En 1946 a été pensé le principe de l'emploi permanent (et non « à vie » comme souvent dit fallacieusement!) et le principe du recrutement par concours. Il s'agissait là encore de protéger l'agent de l'arbitraire d'un chef peu scrupuleux, des petits arrangements entre amis et d'exclure une quelconque logique comptable.

- ***Le recrutement massif de contractuels devient la norme.***

Nous ne sommes pas dupes. L'objectif à peine dissimulé de nos gouvernants, sous prétexte de modernisation, est de s'assurer un vivier d'agents corvéables à merci.

La précarité qui accompagnera nécessairement le déroulement de leur carrière et leur quotidien professionnel. Elle autorisera « le Seigneur » à exercer son pouvoir selon son bon vouloir, dans une logique purement comptable et au mépris de l'humain.

Le constat est sinistre... nous en convenons !! Mais ne vous en déplaise, Mesdames et Messieurs les Gouvernants, le Service Public que nous défendons n'est pas et ne sera jamais «une Start Up » ! Le Service Public ne saurait être inféodé au dogme de la loi du Marché et de sa dette illégitime. Le Service Public que les usagers rencontrent chaque jour partout en France n'est pas et ne sera jamais compatible avec les Diktats de l'ultra-libéralisme.

Le Service public tel que nous le voulons, doit toujours :

- Faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- Maintenir le lien inter social, encore plus essentiel aujourd'hui dans une société Française en grande souffrance, où la précarité s'accroît chaque jour un peu plus.
- Aller à la rencontre des usagers sur tous les territoires de la République, même les plus enclavés, même les plus éloignés.
- Assurer et garantir l'égalité de traitement à chacun de nos concitoyens sans considération de classes sociales, d'opinions, d'origine ou de religion.

Il vous faut entendre et écouter notre refus de vous voir détruire et discréditer méthodiquement notre statut et nos fonctions.

Notre colère est réelle et sincère. Elle est celle du fonctionnaire qui veut pouvoir offrir à ses concitoyens un Service Public de qualité, respectueux de l'humain et servi par des agents respectés de leur Administration.

Vous devez désormais faire « Marche Arrière », jeter aux oubliettes votre sinistre réforme et sans délai :

- Renforcer et garantir notre statut.
- Renforcer les compétences des CHSCT et des CT, instances complémentaires et protectrices des droits des agents et de leur santé au travail.
- Assurer la plénitude des compétences des CAP telles que définies actuellement.
- Nous assurer une rémunération digne (dégel du point d'indice, revalorisation indiciaire, abandon de la RIFSEEP...).
- Recruter massivement sur concours les futurs agents publics et leur permettre de bénéficier du temps nécessaire à une formation de qualité.
- Assurer partout sur le territoire des conditions de travail à la hauteur des missions qui sont les nôtres.

La CGT SPIP 86 fait sienne la phrase de Bertolt Brecht « *Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu* ».

La CGT Insertion et Probation 86 appelle à la mobilisation nationale le 9 mai 2019 contre le projet de Loi mortifère pour la Fonction Publique.